

Charenton *magazine*

N° 87 - Avril 2003



Maquette de la future crèche des Bordeaux

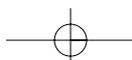


Aménagement d'un terrain de football sur l'île Martinet



Entretien des espaces verts et embellissement de la ville

Budget 2003
**Charenton investit
pour l'avenir**



Budget

Accroissement des i Pas de hau



Le Conseil municipal réuni en séance jeudi 20 mars, a voté le budget de l'année 2003. Celui-ci s'inscrit dans la logique des orientations budgétaires de la majorité, orientations qui consistent à répondre aux attentes des Charentonnais, à améliorer le service rendu tout en veillant à la maîtrise des dépenses. Tels sont les grands objectifs qu'Hervé Gicquel, Premier Maire-Adjoint chargé des Finances, nous présente dans ce dossier consacré au budget de la ville.

et 2003

Investissements et hausse des impôts

Maquette de la maternelle de Conflans

Charenton Magazine : quels sont les grands principes du Budget 2003 ?

Hervé Gicquel : Approuvé à la majorité du Conseil municipal, par 29 voix contre 6, le budget primitif 2003 atteint 58,8 millions €.

Tout d'abord, ce budget respecte les engagements du Maire et sa majorité envers les Charentonnaises et Charentonnais au début du mandat ou dans le cadre de concertations, de réunions de quartiers régulières, qui permettent de mieux cerner leurs préoccupations.

Concrètement, il traduit notre faculté d'anticiper l'évolution sociologique de la ville et notre volonté d'agir au plus près des demandes de nos concitoyens. Il témoigne également de notre choix d'intégrer la notion de développement durable au cœur de notre action pour faire de Charenton une ville plus accueillante, plus agréable à vivre, plus généreuse en termes d'offres et de services de qualité.

C. M. : quelles sont les principales caractéristiques du budget 2003 ?

H. G. : Je relève trois caractéristiques essentielles.

La première est de maintenir inchangés les taux des impôts locaux grâce à une gestion très rigoureuse fondée sur la maîtrise des dépenses et la recherche systématique d'économies.

La deuxième tient à la variété et à la qualité des services à la population qui place Charenton en tête des villes de même strate pour le niveau des services rendus. Nous n'avons cessé de le faire progresser depuis deux ans. Le service rendu regroupe les multiples domaines d'activités de la ville (social, crèches, culture, éducation, économie-emploi, environnement, cadre de vie, sports, loisirs, vie des seniors, jeunesse...) qui mobilisent quotidiennement les 657 membres du personnel communal.

DOSSIER



Le bus 111 assure une meilleure desserte du quartier Liberté/Valmy

Pour illustrer cette notion, je citerai quelques-uns des nouveaux services mis en oeuvre : entre autres, le déploiement provisoire des 8 classes de la maternelle Conflans, l'informatisation des écoles, la diversité des séjours de vacances, l'activité du théâtre T2R, le fonctionnement de la maison des associations Maurice Brouquier, l'utilisation de la piste d'athlétisme, l'entretien des nouveaux espaces verts et voiries, l'embauche de personnel en particulier pour les crèches, le développement des cours d'arts plastiques et de musique à l'égard des enfants et des adultes, la création de nouveaux transports publics avec les bus 109 et 111 pour une meilleure desserte des quartiers Liberté, Valmy et Bercy...

Enfin, la dernière caractéristique de ce budget est certainement le volume très élevé des investissements au sein des différents secteurs.

C.M. : Le Budget Primitif consacre en effet une part importante à l'investissement, pouvez-vous l'illustrer ?

H.G. : Les dépenses d'investissement sont en nette progression de 12,4% pour atteindre 10 204 433 €.

Charenton se fixe comme objectif majeur d'investir pour préparer l'avenir des futures générations et accueillir dans de bonnes conditions de nombreuses familles qui s'y installent.

Depuis 2001, la ville crée, restructure ou modernise ses équipements publics. Le ratio de dépenses d'équipement par Charentonnais atteint 385 € à comparer au ratio départemental moyen qui n'est que de 242 € pour la même strate de population (dernier chiffre 2000). Les efforts d'investissement sont inten-

sifiés cette année.

Le budget 2003 intègre les financements pluriannuels de l'école maternelle Conflans, de la crèche des Bordeaux et du théâtre T2R (7 246 379 €), les dépenses d'entretien courant du patrimoine (1 658 291 €), les achats de matériels et mobiliers (934 748 €) et enfin les acquisitions d'urbanisme (365 015 €).

Je vous invite d'ailleurs à vous reporter au dossier ci-après (page 15 à 17), dans lequel vous trouverez le détail complet des actions de la ville (fonctionnement et investissement), en faveur de chacun d'entre vous.

C.M. : Comment financer un tel budget ?

H. G. : Conduire un programme ambitieux de modernisation des équipements, proposer une qualité de services à la population sans augmenter la fiscalité est un défi de taille qui implique une stratégie financière sérieuse et responsable.

Le Maire et la municipalité ont relevé ce défi grâce à une situation financière saine caractérisée par la dynamique des recettes fiscales locales, la recherche de financements, le niveau d'endettement bien inférieur à la moyenne départementale et un potentiel de richesse envié par bon nombre de collectivités. Cette gestion saine sera d'ailleurs confortée par l'obtention à moyen terme de nouvelles ressources fiscales émanant de grandes entreprises qui s'implanteront à Charenton.

Une partie du financement sera assuré par un emprunt de 4,5 millions €

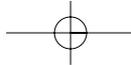
compte tenu des investissements pérennes, qui sera sensiblement diminué en cours d'année de l'ordre de 1,5 million € grâce à l'apport de subventions d'équipement de la Caisse d'Allocations Familiales pour la crèche des Bordeaux et le centre de loisirs de la maternelle de Conflans.

Concernant la dette, Charenton reste l'une des 3 communes les moins endettées du Val-de-Marne à strate de population comparable, malgré le financement d'opérations de grande envergure comme les rénovations complètes d'écoles (Briand puis Conflans), de la crèche des Bordeaux, et récemment du théâtre T2R. Notre encours global atteint 748 € par habitant alors que l'encours moyen par habitant en Ile-de-France (hors Paris) était à fin 2000 de 1 065 € pour les communes de 20 000 à 50 000 habitants. De surcroît, les intérêts de notre dette restent très marginaux puisqu'ils ne représentent que 2,3% des dépenses réelles de fonctionnement.

En conclusion, Charenton va franchir une nouvelle étape de son développement car ce budget apporte incontestablement des réponses concrètes aux souhaits de ses habitants aussi bien en terme d'amélioration de la qualité de vie que de services publics de proximité plus efficaces. J'insiste enfin pour dire que ce budget témoigne de la bonne situation financière de notre ville qui peut se prévaloir d'un endettement, d'une pression fiscale et de taux de fiscalité parmi les plus faibles du département. ■

Charenton dynamise son tissu économique en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises.





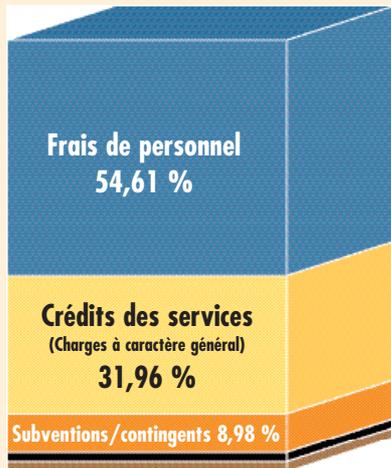
Structure du budget

Le budget primitif adopté par le Conseil municipal lors de la séance du 20 mars 2003, se décompose comme suit :

Dépenses	
Fonctionnement	40 846 439 €
Investissement	17 920 873 €
Total	58 767 312 €

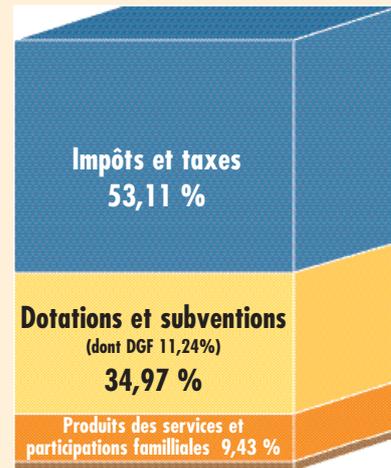
Recettes	
Fonctionnement	40 846 439 €
Investissement	17 920 873 €
Total	58 767 312 €

Fonctionnement /Dépenses réelles



■ Autres 2,14% ■ Intérêts 2,32%

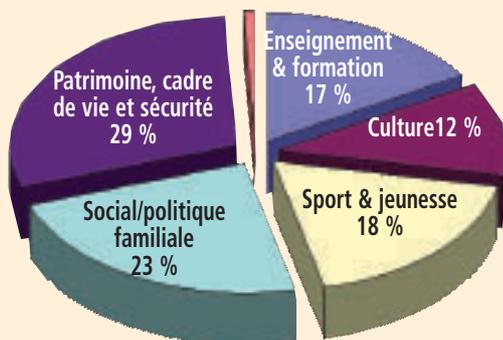
Fonctionnement / Recettes réelles



■ Autres 2,48 %

Dépenses de fonctionnement

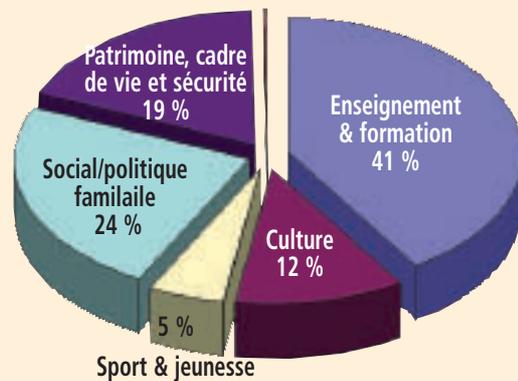
Enseignement et formation :	6 744 887 €
Culture et loisirs :	4 763 076 €
Sport et jeunesse :	7 459 953 €
Social/politique familiale :	9 551 943 €
Patrimoine, cadre de vie et sécurité :	11 970 512 €
Action économique :	356 067 €



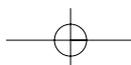
* Dépenses réelles et mouvements d'ordre

Dépenses d'investissement

Enseignement et formation :	6 746 166 €
Culture et loisirs :	1 946 185 €
Sport et jeunesse :	857 837 €
Social/politique familiale :	3 919 788 €
Patrimoine, cadre de vie et sécurité :	3 072 860 €
Action économique :	24 913 €



* Dépenses réelles et mouvements d'ordre ainsi que report du résultat - hors restes à réaliser



DOSSIER

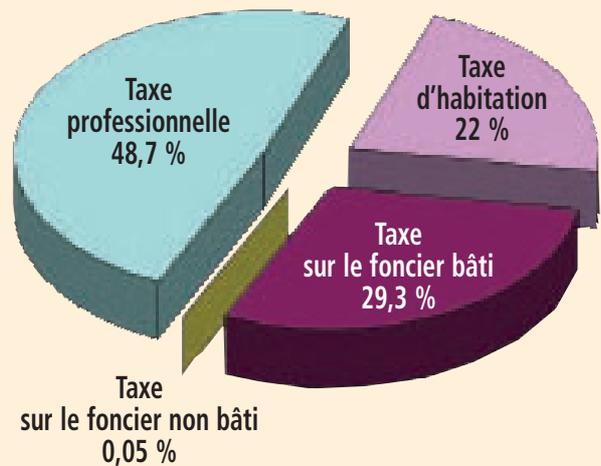
Impôts locaux

Taux 2003

	Taux 2003 Charenton	Taux 2002 moyenne nationale	Taux 2002 moyenne département.
Taxe d'habitation	9,24 %	13,81 %	13,38 %
Taxe foncier bâti	13,88 %	17,59 %	17,20 %
Taxe foncier non bâti	19,06 %	42,03 %	50,84 %
Taxe professionnelle	14,98 %	15,04 %	NC*

*Taux non calculé par la DGCL, du fait du transfert de la taxe professionnelle aux Communautés d'Agglomération.

Charenton pratique le plus faible taux de taxe d'habitation, parmi les villes de plus de 20 000 habitants du Val-de-Marne.



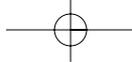
Les produits de la fiscalité

La taxe professionnelle représente la principale ressource de la fiscalité directe locale de la ville, soit presque 49 %. Charenton bénéficie d'un tissu économique actif, qu'elle s'emploie à dynamiser avec l'implantation de nouvelles entreprises, pour appliquer la fiscalité la plus faible à l'égard des foyers charentonnais.

Les ratios

Ratios	Moyenne Villes de 20 000 à 50 000 hab. *	Valeurs Budget 2003 de Charenton	Chiffres commentés
Dépenses réelles de fonctionnement / Population totale	1 047 €	1 454 €	Fort service rendu à la population puisqu'il est supérieur aux moyennes de l'Île-de-France et de la métropole.
Produit des impositions directes / Population totale	530 €	672 €	Le produit des impositions directes est important dans notre ville malgré une pression fiscale modérée sur les ménages, compte-tenu du nombre d'entreprises implantées qui fournissent presque 50% des recettes fiscales.
Recettes réelles de fonctionnement / Population totale	1 204 €	1 500 €	Ressources élevées qui permettent à la ville de fournir un bon niveau de services aux Charentonnais.
Dépenses d'équipement brut / Population totale	239 €	385 €	Ce ratio qui mesure le niveau d'investissement, indique que la ville investit fortement (dans tous les domaines et particulièrement dans celui de l'enfance, de l'éducation ainsi que dans le domaine culturel).
Encours de la dette / Population totale	1 065 €	748,50 €	Un endettement faible et maîtrisé (comparativement aux communes de même strate).
Dotations globales de fonctionnement / Population totale	218 €	169 €	La commune de Charenton, considérée comme plus privilégiée en matière de ressources fiscales, n'est éligible qu'à la dotation forfaitaire minimale et ne bénéficie pas d'autres dotations.
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	52,60 %	54,60 %	L'existence de nombreux équipements (équipements sportifs et culturels, aide sociale et 7 crèches, ce qui est exceptionnel pour une ville de cette taille), génère plus de dépenses de personnel.
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,974	0,80	Un coefficient favorable aux Charentonnais car il est synonyme d'une pression fiscale sur les ménages inférieure aux moyennes référencées.
Dépenses réelles de fonct. et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	0,955	1,02	Le financement des dépenses d'investissement repose sur le long-terme grâce à l'emprunt (recettes réelles d'investissement) et permet une contribution fiscale moins forte (recettes réelles de fonctionnement).
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	19,80 %	25,67 %	Ce ratio est le reflet d'un programme fort d'investissement.
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	0,88	0,50	Les recettes réelles de fonctionnement couvrent largement l'encours de la dette.

* CA 2000 (Source: Direction Générale des Collectivités territoriales avril 2002)



Nous investissons pour l'avenir

Enseignement/Jeunesse

Reconstruction complète de l'école maternelle Conflans (3 820 784 € crédits 2003) d'une capacité de 10 classes, création d'un centre de loisirs et extension du centre technique municipal. Entretien des écoles et achat de matériels mobiliers (564 566 € dont 115 220 € pour le groupe scolaire Briand). Acquisition du site de l'ALIAJ (68 602 € dernière tranche) et études préliminaires en vue de la construction d'un "Espace Jeunesse" qui répondra au dynamisme et à la vitalité de l'association (428 adhérents contre 230 l'an dernier).

Social - Intergénération

Reconstruction de la crèche des Bordeaux (2 430 078 € crédits 2003) et extension de ses capacités d'accueil (65 berceaux au lieu de 55). 33 663 € viendront s'ajouter à cette dépense pour les autres crèches municipales.



Informatisation pour la gestion centralisée de ces équipements.

Des personnels supplémentaires seront recrutés afin de répondre à l'augmentation du nombre de berceaux.

Acquisition de matériel et mobilier au sein de la Résidence pour Personnes Agées Jeanne d'Albret (17 122 €). Les travaux de modernisation seront réalisés par le groupe 3 F.

Culture

La ville achève le paiement de la rénovation du Théâtre des 2 Rives (932 500€) et aménage la petite salle "La Passerelle" (63 017 €) qui constituera ainsi un lieu de création, complémentaire à la

grande salle. Cet ensemble sera donc ouvert à un public plus large et à des artistes en devenir.

Travaux d'étanchéité de la terrasse de la Bibliothèque Jacques Soustelle, dans le quartier de Bercy (140 975 €).



Environnement et vie des quartiers

Protéger et améliorer notre cadre de vie représente une part importante du budget. L'environnement et la rénovation complète de voiries, rues du Bac, Stinville, d'Estienne d'Orves et Conflans (434 972€).

Entretien des espaces verts et embellissement de la ville (368 480 €).

Modernisation de l'éclairage public (143 600 €).

Acquisition du talus EDF afin de permettre aux habitants de Bergerac de bénéficier d'un accès direct au Parc de Conflans (71 118 €- 1^e tranche).

Installation de six points d'arrêts du bus 111 qui dessert la rue de Paris et notamment les quartiers Liberté et Valmy (110 300 €).



Réalisation d'une OPAH en faveur de la copropriété Sully-Rabelais. Subvention pour ravalement d'immeuble au quartier Pasteur. Surcharge foncière (79 864€) versée à l'OPAC dans le cadre de la construction de 75 logements dans le quartier Ilot du Pont. Etude engagée en 2003 pour le réaménagement de la salle Bobillot. Soutien important aux associations charentonnaises qui contribuent largement au dynamisme de la commune.

Sports

Différents travaux d'entretien seront effectués dans les équipements sportifs, notamment au gymnase Maurice Herzog, à la piscine et au complexe sportif Nelson Paillou (238 654 €). L'aménagement d'un terrain de football au milieu de la piste d'athlétisme de l'île Martinet permettra aux jeunes Charentonnais de disposer d'un espace de loisirs supplémentaire.

